



Mur de separation entre deux terrains

Par **dominique17**, le **22/04/2008** à **17:40**

mon voisin m'a fait payer la moitié de la séparation de nos deux terrains , je n'ai aucun document et vu aucune facture , en plus la separation est sur son terrain , donc pas de mitoyenété , existe t-il un recours pour obtenir un documents comme quoi le mur m'appartient de moitié merci